

[Actualités](#)[Faits Divers](#)[Retraite](#)[Argent](#)[Lifestyle](#)[People](#)[Divertissement](#)[Guide D'achat](#)[En ce moment](#)[Impôts](#)[Réforme des retraites](#)[Banque en ligne](#)[Accueil](#) > [Argent](#) > [Assurances](#) > **Assurance vie**

# Assurance vie : en quoi sa fiscalité est-elle avantageuse lors d'une succession ?

Publié par [Rédaction](#)

🕒 2 min de lecture

PUBLICITÉ

**L'assurance vie offre différents avantages en matière de transmission du patrimoine, notamment en ce qui concerne les droits de succession. Décryptage.**

[Recevez votre guide gratuit sur le legs et assurances-vie en cliquant ici](#)

## Choisir ses bénéficiaires avec l'assurance vie

Le premier avantage de l'assurance vie est de permettre la désignation d'un bénéficiaire de son choix. Au sein du contrat, il est en effet possible d'inscrire le bénéficiaire et le nombre de bénéficiaires que l'on veut. L'assurance vie permet ainsi de transmettre un capital à la personne de son choix, y compris celles avec lesquelles l'assuré n'a pas de lien de famille. Cela peut notamment être le cas d'un concubin ou d'un ami. En cas de changement d'avis, il est possible de modifier le bénéficiaire en toute simplicité.



Science Actualité

### Dur-dur pour aller aux toilettes ? Faites CECI 1x par jour

Un expert affirme : Si vous êtes piégé dans le cercle vicieux des ballonnements, des gaz et des passages aux toilettes compliqués, prenez ça avant le petit déjeuner

[Je regarde](#)

## LES ACTUALITÉS



**Escroquerie à l'assurance vie : attention vous pourriez être littéralement dépouillés !**

## Assurance vie : une solution pour réduire les droits de succession

Le second avantage de l'assurance vie concerne les droits de succession. Avec un tel contrat, l'assuré peut transmettre jusqu'à 152 500€ à chacun des bénéficiaires, tout en étant exonéré de droits de succession. Pour bénéficier de cet avantage, il faut toutefois réaliser les versements avant ses 70 ans. En matière de gestion financière, il faut aussi savoir que l'assurance vie est beaucoup moins intéressante après 70 ans pour la succession. Au-delà de cet âge, seuls 30 500€ sont dispensés de droits de succession, et ce, pour l'ensemble des bénéficiaires. Si plusieurs bénéficiaires sont désignés, l'exonération sera répartie proportionnellement au capital reçu par chacun. Autant d'avantages à connaître au moment de l'organisation de sa succession.

### Suivez nous sur

Ne manquez rien de l'actualité conso',  
rejoignez notre groupe Facebook



Inscrivez-vous à la newsletter

Découvrez encore plus d'actu  
newsletter de Planet.

Votre adresse mail est collectée par Planet  
nos actualités. E

### Sites du Groupe

Medisite.fr  
E-santé.fr  
Fondation-medisite.fr  
New Planet Media

### Plus d'informations

Contact  
Plan du site  
Qui sommes-nous ?  
Protection des données  
Préférences cookies  
CGU  
Charte Planet.fr  
Flux RSS  
Newsletters

### Rubriques

Actualités  
Faits divers  
Retraite  
Argent  
Lifestyle  
People  
Divertissement